



COURS DE MUSIQUE & STUDIO ASSOCIATIF

273, Chemin de Canet 31790 ST SAUVEUR - 06 23 04 74 09 - Email : arezzomusique@outlook.fr

N° Siret : 508 661 428 00013 - Code APE : 9001Z - N° Déclaration : W313009785

WWW.AREZZO-MUSIQUE.FR

REGLEMENT INTERIEUR & TARIFS

ARTICLE 1

AREZZO MUSIQUE a pour objet l'enseignement du solfège, de la théorie musicale ainsi que de la pratique instrumentale.

ARTICLE 2

AREZZO MUSIQUE dispense ses cours dans son local situé au Complexe associatif de Saint-Sauveur situé chemin la Castellane 31790 SAINT-SAUVEUR.

ARTICLE 3

La période d'enseignement s'étend du 07 septembre 2026 au 03 juillet 2027. Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Jours fériés

- Le 1er mai est le seul jour férié sans cours.
- Les cours sont maintenus les autres jours fériés.
- En cas d'absence à un cours prévu lors d'un jour férié ou pendant un pont, le cours sera considéré comme dispensé et par conséquent non rattrapé.

Les inscriptions en cours d'année sont possibles selon les places disponibles.

Mise en place des règlements à l'inscription via le site HELLO ASSO (Paiement sécurisé par carte bleue)

Trois formules de paiement : Comptant, mensuel ou trimestriel. Dans le cas d'un paiement échelonné, la première échéance est due au jour de l'inscription et les restantes sont prélevées automatiquement.

- **Formule instrument 45 mn hebdomadaires** : 10 fois 71.00 € ou 3 fois 236.67 €
- **Formule instrument 30 mn hebdomadaires** : 10 fois 56.00 € ou 3 fois 186.67 €
- **Eveil musical** : 10 fois 400.00 € ou 3 fois 133.34 €
- **Ateliers** : 10 fois 400.00 € ou 3 fois 133.34 € (gratuit pour les élèves déjà inscrit à un cours individuel)

En cas d'inscription en cours d'année le règlement se fera au prorata de la période restante.

Une remise de 5 % est accordée, sur le total des adhésions, à partir de 2 élèves par famille (code promo FAMILLE au moment du paiement sur HELLO ASSO)

ARTICLE 5

Les professeurs, en leur qualité d'éducateurs, s'engagent à assurer un enseignement de qualité. Ils sont par ailleurs responsables de leur(s) élèves(s) pendant le temps de cours. En cas d'absence, les professeurs s'engagent à récupérer le cours. Si cela n'est pas possible, le remboursement aura lieu. Il est possible que des cours collectifs (à titre exceptionnel) soient mis en place afin de récupérer des cours ou pour un besoin pédagogique (préparation du spectacle de fin d'année).

ARTICLE 6

En cas d'abandon des cours, seulement 50 % de la cotisation restant due vous sera remboursée (mois en cours compris)

Exemple : Arrêt des cours au 12 janvier : 71.00 € x 6 mois = 426.00 €. Le remboursement s'élèvera à 213.00 €.

ARTICLE 7

Les élèves sont tenus d'assister régulièrement aux cours et d'avoir un comportement respectueux envers leur(s) professeur(s).

Attention, ce ne sont pas des cours à la carte ! Toute absence devra être signalée au professeur au moins 24 heures à l'avance. Dans le cas contraire, le cours sera considéré comme effectué. De plus, seront rattrapés les cours en cas d'absence justifiée dans la limite deux 2 cours maximum durant l'année.



COURS DE MUSIQUE & STUDIO ASSOCIATIF

273, Chemin de Canet 31790 ST SAUVEUR - 06 23 04 74 09 - Email : arezzomusique@outlook.fr

N° Siret : 508 661 428 00013 - Code APE : 9001Z - N° Déclaration : W313009785

WWW.AREZZO-MUSIQUE.FR

Il est interdit aux élèves de déranger les cours par une conduite inconvenable et de dégrader le matériel mis à leur disposition. Le non-respect du présent règlement peut entraîner la radiation des cours de musique ainsi que le remboursement du matériel éventuellement dégradé.

DISCIPLINE	COURS INDIVIDUEL DE 30 MN	COURS INDIVIDUEL DE 45 MN
BATTERIE	560,00 €	710.00 €
PIANO	560,00 €	710.00 €
GUITARE	560,00 €	710.00 €
CHANT	560,00 €	710.00 €
CAJON	560,00 €	710.00 €
MAO (logiciel CUBASE)	560,00 €	710.00 €

Pour les cours de Handpan, contacter notre partenaire SONOTEMPO

(<https://www.sonotempo.fr/>)

DISCIPLINE	COURS COLLECTIF DE 45 MN
EVEIL MUSICAL	400.00 €
ATELIERS MUSICAUX*	400.00 €

* Selon niveau et disponibilité. Gratuit si déjà inscrit dans une discipline individuelle

Une remise de 5 % est accordée, sur le total des adhésions, à partir de 2 élèves par famille